

SOCIETE NATIONALE D'EXPLOITATION
ET DE DISTRIBUTION DES EAUX



الشركة الوطنية لاستغلال وتوزيع المياه

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°30/2024

PROCEDURES EN LIGNE (TUNEPS) UNIQUEMENT

Objet de l'appel d'offres

La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux SO.N.E.D.E se propose de lancer un appel d'offres ouvert, pour la fourniture et la livraison de chaux hydratée à la station de traitement des eaux à Fernana et à la station de dessalement d'eau de mer à Djerba et de soude caustique aux différentes stations de dessalement de Sud.

Cet appel d'offres comprend **03 lots**.

Mode de financement

Ce projet est financé par les fonds propres de la SONEDE.

Consistance de l'appel d'offres

Lots

DESIGNATION

STATIONS

QUANTITE
TOTALE EN
TONNE

01

Chaux hydratée

Station de traitement des eaux de Fernana

200

02

Station de dessalement d'eau de mer à Djerba

300

03

Soude caustique

Station de dessalement d'eau de mer Djerba et les stations de dessalement de Gabès, Guellala, Zarzis, Kerkenah, Mareth, Matmata, Kebili, Douz, Souk Lahad, Tozeur, Nafta, Hezoua, Ben Guerdane, Béni khedache et Belkhir

60
(quantite en
equivalent de 100%
NAOH en tonne)

Montant des
cautionnements
provisoires

LOTS

LOT 01

LOT 02

LOT 03

MONTANTS

2 900 dt

4 300 dt

4 300 dt

Adresse de téléchargement
ou de consultation du
dossier d'appel d'offres

Exclusivement sur le Système d'achat public en ligne TUNEPS

(www.tuneps.tn)

Prix du dossier d'appel
d'offres

Téléchargement gratuit du cahier des charges sur le Système d'achat public en ligne TUNEPS (www.tuneps.tn)

Conditions de participation	<p>Conformément aux dispositions du décret 1039-2014 tel que modifié par le décret 416 du 11 mai 2018, la participation à cet appel d'offres doit obligatoirement se faire à travers le système d'achat public en ligne (TUNEPS) (www.tuneps.tn).</p>
Présentation de l'offre	<p>L'offre est constituée de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'enveloppe renfermant la caution provisoire et l'extrait du registre national des entreprises <u>(hors ligne)</u> 2. l'offre technique <u>(en ligne)</u> 3. l'offre financière <u>(en ligne)</u>
La mention indiquée sur l'enveloppe extérieure	<p>L'enveloppe contenant la caution provisoire et l'extrait du registre national des entreprises, doit porter les mentions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> * la Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des eaux SONEDE, *A NE PAS OUVRIR- Appel d'offres "N°30/2024 * la date limite de réception des offres.
Remise des offres	<p><u>-L'enveloppe contenant la caution provisoire et l'extrait du registre national des entreprises, doit être envoyée hors ligne</u> par courrier recommandé ou par rapide poste ou remise directement contre récépissé joint en annexe du CCAP, avant la date et heure limites de réception des offres au Bureau d'ordre de la SONEDE 23, Avenue Jaweher Lel Nehru-1089 Montfleury .</p> <p>-L'offre technique et l'offre financière doivent être déposées sur le système d'achat public <u>en ligne</u> TUNEPS (www.tuneps.tn) avant la date et heure limites de réception des offres.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Toute offre ne comportant pas le cautionnement provisoire sera rejetée. • Toute offre parvenue ou remise après le dernier délai de réception des offres sera rejetée. • Toute offre (technique et financière) parvenue <u>hors ligne</u> sera rejetée d'office et ce conformément au stipulation de CCAP.
Date limite de réception des offres	<p>Le 20 JUIN 2024 à 09 heures 00 mn. (heure locale)</p>
Date et heure de la séance d'ouverture des plis	<p>Les enveloppes contenant la caution provisoire et l'extrait du registre national des entreprises, parvenues hors ligne à la date limite de réception des offres et les offres techniques et financières parvenues <u>en ligne</u> seront ouvertes simultanément en séance publique Le 20 JUIN 2024 à 10 heures 00 mn (heure locale) à la salle de réunion du siege du District Tunis Sud de la SONEDE sis à La Rue 9007 Sidi Fathalla,2023 Jebel Jelloud, Tunis.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le soumissionnaire ou son représentant doivent présenter l'accusé de réception en cas de remise directe de l'enveloppe contenant les pièces et les documents à fournir hors ligne (l'original du cautionnement provisoire, l'extrait du registre national des entreprises) au bureau d'ordre de la SONEDE. - Les personnes présentes à la séance d'ouvertures des plis (Le soumissionnaire ou son représentant deux personnes au maximum) doivent être munies d'une procuration et de leurs cartes d'identité nationale, en cas de représentation d'une société ou d'une entreprise. Et en cas de présence du gérant ou du propriétaire de l'entreprise, il doit présenter une

	<p>copie de registre national des entreprises ou le statut ou la publication au JORT.</p> <p>- Les soumissionnaires ou leurs représentants doivent se présenter <u>15mn</u> avant l'heure de la <u>séance d'ouverture des plis</u>.</p>
Validité des offres et des cautionnements provisoires	<p>120 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.</p>